



Informations communales

du 23 Septembre 2021

Votre avis compte ...

- **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Contynois :**

Il sera procédé à l'enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Contynois **du Lundi 4 Octobre au Mercredi 3 Novembre 2021.**

Le dossier d'enquête pourra être consulté :

- dans les 21 mairies des communes concernées par le projet
(Ouverture au public de la Mairie d'Oresmaux : mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00)
- au siège de la CC2SO à Poix de Picardie
- sur le site internet de la CC2SO (www.cc2so.fr)

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à votre disposition à la mairie d'Oresmaux le
Samedi 9 Octobre de 9h00 à 12h00.

Retrouvez toutes les informations, horaires et autres permanences sur
« l'Avis d'Enquête Publique » affiché en mairie.

- **Parc éolien de LE BOSQUEL :**

L'enquête publique en vue d'exploiter un parc éolien comprenant 4 aérogénérateurs et un poste de livraison aura lieu du **Jeudi 7 Octobre au Lundi 8 Novembre 2021 inclus.**

Durant cette période, le dossier d'enquête est consultable à la mairie de LE BOSQUEL (mardi et jeudi de 17h00 à 19h00) ou sur le site internet des services de l'État dans la Somme.

L'avis d'enquête publique contenant toutes les informations est affiché aux portes de la mairie.

Travaux d'éclairage public et réseau d'eau potable

➤ À partir du 27 septembre, l'entreprise SANTERNE procédera à l'installation des nouvelles lanternes LED dans les rues du Moulin, de la Place, des Coulottes, du Cul de Sac, Neuve, du Grand Hignu, du Tour de Ville, de l'Église, de Grattepanche, Mamou, du Stade et de la salle des fêtes. Ces remplacements diminueront les coûts de consommation, permettront de régler l'intensité en fonction des horaires et de réduire les interventions de maintenance.

Coût de l'opération : 143 930 € T.T.C. (Reste à charge de la commune 45 333 € - Part du Conseil départemental : 45 332 € et Part de la FDE80 : 53 265 €)

➤ La commune continue l'amélioration environnementale et visuelle des réseaux : c'est au tour de la Rue de la Fontenelle de perdre ses poteaux et fils aériens.

Le Syndicat d'eau, profitera de ces enfouissements de lignes pour changer la canalisation d'eau potable de la rue par l'entreprise SPEE.

Coût de l'opération : Coût de l'opération : 31 468.28 € T.T.C.

(Reste à charge du syndicat : 22 290.03 € - Subvention DETR : 9 178.25 €)

➤ Dans sa lancée, l'entreprise Cegelec continuera les effacements des réseaux de la Rue Dondaine.

Coût des effacements des rues de la Fontenelle et Dondaine : 272 751.90 €

(Reste à charge de la commune : 141 181.90 € - Part de la FDE80 : 131 570.00 €).

Nous vous remercions de votre compréhension
pour les gênes occasionnées.



Perturbations du réseau d'eau : Pourquoi ?

Les nombreuses coupures et microcoupures sur le réseau électrique, que nous subissons sur notre village peuvent provenir de travaux dans les communes environnantes, du vent, des arbres non entretenus et des accidents sur le matériel...

Suite à ces coupures ErDF, la station de reprise du Syndicat (réservoir semi-enterré situé rue des Carolines à ORESMAUX), qui permet d'augmenter la pression via 3 pompes de surpression afin de vous alimenter en eau potable, se met en sécurité.

Ce défaut se doit d'être effacé par une intervention humaine, il serait préjudiciable pour les installations qu'elles effacent automatiquement ces arrêts, au risque de subir de très nombreuses coupures consécutives qui pourraient entraîner des problèmes électriques mais aussi mécaniques.

Des travaux ont déjà été entrepris afin de protéger les systèmes de régulation et d'automatisme en mettant en place notamment un onduleur électrique.

Cet onduleur peut protéger et alimenter des systèmes tels que des automates (en 220V généralement), néanmoins il ne peut délivrer du 380V (courant triphasé), nécessaire au fonctionnement des pompes de surpression.

Afin d'assurer le réarmement automatique des pompes il faudrait envisager la mise en place d'un groupe électrogène à la station de reprise. Ce groupe serait alors placé dans un bâtiment à part de la structure même du réservoir semi-enterré. Etant donnée la configuration actuelle du site, il serait nécessaire d'acheter une parcelle de terre avoisinante pour y placer cet ensemble de secours.

Je vous laisse imaginer la répercussion du coût de ces aménagements sur les m3 d'eau de vos factures.

INFO SIAEP : LA RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU **AURA LIEU LE 11-12 ET 13 OCTOBRE 2021.**

Entretien des Espaces Verts

L'ensemble des espaces verts de la commune est entretenu par l'Entreprise « Les espaces verts du Val de Noye » depuis 2010.

Mais cette année, malgré maintes relances, les prestations réalisées ne correspondent malheureusement pas à la qualité habituelle et à vos attentes. Cela devient difficile pour les entreprises d'entretenir, depuis l'interdiction, au 1^{er} Janvier 2017, des produits phytosanitaires, surtout avec les conditions météorologiques de cette année.



Une rentrée scolaire à cinq classes

Pour cette nouvelle rentrée 2021/2022, notre école compte **106 élèves** répartis comme suit :

✎ Madame Ludivine DEMBSKI POUSSIN (PS / MS) : **19 élèves**

✎ Madame Amandine HWIALKOSKI (MS / GS) : **19 élèves**

Et Madame Mathilde CORSYN

✎ Madame Marie CAUVIN (CP / CE1) : **21 élèves**

✎ Madame Maryne LOTHE (CE1 / CE2) : **18 élèves**

✎ Madame Sabrina BECCART : (CM1 / CM2) : **29 élèves**

Et Madame Mathilde CORSYN



**Bonne rentrée
scolaire à tous !**